

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE**

Siège social : ABC Bulding –Les Berges du Lac

L'ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Haythem AMOR (CMG) et Nouredine Hajji (AMC).

**Bilan**

Exercice clos le 31 Décembre 2011

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<b><u>ACTIF</u></b>			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	4 497	6 116
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	244 547	201 611
AC3- Créances sur la clientèle	4.3	34 672	25 806
AC5- Portefeuille d'investissement	4.4	52	52
AC6- Valeurs immobilisées	4.5	1 649	1 499
AC7- Autres actifs	4.6	6 284	3 956
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>291 701</b>	<b>239 040</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.7	25 867	20 507
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.8	233 179	188 193
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.9		37
PA5 - Autres passifs	4.10	5 788	3 504
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>264 834</b>	<b>212 241</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
CP1 - Capital		50 000	50 000
CP2 - Réserves		277	277
CP3 - Résultats reportés		(23 478)	(24 729)
CP4 - Résultat de l'exercice		68	1 251
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4.11</b>	<b>26 867</b>	<b>26 799</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>291 701</b>	<b>239 040</b>

**Etat des engagements hors bilan**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2011**  
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données		4 079	3 650
HB 2 - Crédits documentaires		3 953	8 983
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>8 032</b>	<b>12 633</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.12	16 210	25 799
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>16 210</b>	<b>25 799</b>
<b><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></b>			
HB 7 - Garanties reçues	4.13	15 176	16 348
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>15 176</b>	<b>16 348</b>

---

**Etat de résultat**  
**Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2011**  
 (Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	4.14	5 399	4 801
PR 2 - Commissions (en produits)	4.15	2 860	2 326
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		682	740
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>8 941</b>	<b>7 867</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.16	(1 549)	(1 602)
CH 2 - Commissions encourues		(170)	(98)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(1 719)</b>	<b>(1 700)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>7 222</b>	<b>6 167</b>
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.17	(194)	1 396
PR 7 - Autres produits d'exploitation		160	148
CH 6 - Frais de personnel		(3 928)	(3 250)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.18	(2 543)	(2 714)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(646)	(571)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>71</b>	<b>1 175</b>
PR8\CH9 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	4.19	4	82
CH 11- Impôts sur les sociétés	4.20	(7)	(6)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>68</b>	<b>1 251</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>68</b>	<b>1 251</b>
Résultat net de l'exercice		68	1 251
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>68</b>	<b>1 251</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION (TND)</b>	4.23	0,014	0,250

**Etat de flux de trésorerie**  
**Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2011**  
 (Unité : en 1 000 DT)

	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		7 749	7 099
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(1 742)	(1 725)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(4 765)	(9 125)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		44 925	16 194
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(6 280)	(3 360)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		17	(2 995)
Impôts sur les sociétés payés		(7)	(6)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>39 897</b>	<b>6 082</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Acquisitions des titres d'investissement		0	(1)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(796)	(102)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(796)</b>	<b>(103)</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Augmentation \ diminution des ressources spéciales		(36)	(36)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>		<b>(36)</b>	<b>(36)</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>		<b>39 065</b>	<b>5 943</b>
Liquidités et équivalents en début d'exercice		177 601	171 658
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice</b>	4.21	<b>216 666</b>	<b>177 601</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation-Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 - 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

### 2. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

### 3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation-Tunisie sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

##### *Comptabilisation des engagements hors bilan*

Les lettres de crédit et de garantie sont portées en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour le montant de décaissement.

##### *Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle*

Les crédits d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

##### *Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle*

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2011 pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

---

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

### *Provisions sur engagements*

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

### **3.2. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.

### **3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères**

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

### **3.4. Les valeurs immobilisées et amortissements**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	33%
Logiciels informatiques	20%, 33% et 50%
Agencement, Aménagement et Installations	10%

#### 4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

##### Note 4.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2011 un total de 4 497 KDT et se décompose comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Caisse	2 630	1 690
BCT	1 867	4 426
<b><u>Total</u></b>	<b><u>4 497</u></b>	<b><u>6 116</u></b>

##### Note 4.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2011, le total de cette rubrique a atteint 244 547 KDT, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts à vue	21 497	15 037
Placements	215 997	176 416
Créances rattachées	281	157
Créances sur les Etablissements Financiers	6 756	10 001
Créances rattachées	16	0
<b><u>Total</u></b>	<b><u>244 547</u></b>	<b><u>201 611</u></b>

##### Note 4.3 - Créances sur la clientèle

###### 4.3.1 - Ventilation par nature d'engagement

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2011 un solde de 34 672 KDT se répartissant comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Comptes courants débiteurs	3 913	9 428
Escomptes commerciales	4 348	1 367
Crédits à Court Terme	13 110	4 514
Crédits à Moyen et Long Terme	13 429	16 140
Crédits de consolidations	2 171	2 404
Impayés	7 282	7 135
Intérêts courus	66	55
<b>Total Créances Brutes</b>	<b>44 319</b>	<b>41 043</b>
Provisions affectées	(5 898)	(10 431)
Agios réservés	(3 749)	(4 806)
<b>Total Créances Nettes</b>	<b>34 672</b>	<b>25 806</b>

#### 4.3.2 - Provisions

Comme indiqué dans le paragraphe 3.1, les provisions sur créances douteuses sont calculées en considération de la classification du risque des clients et des garanties y afférentes.

#### 4.3.3 - Ventilation par classe de risque (en montants bruts)

Classe	31/12/2011	31/12/2010
Actifs Classés 0	30 431	22 099
Actifs Classés 1	720	329
Actifs Classés 2	358	66
Actifs Classés 3	123	88
Actifs Classés 4	12 687	18 461
<b>Total</b>	<b>44 319</b>	<b>41 043</b>

#### 4.3.4 - Radiations des créances

Durant l'exercice 2011, la banque a procédé à la radiation des créances détaillées dans le tableau ci-dessous :

ID	Eng Brut	Prov.	AGR	Radiation Principal	Radiation Intérêts	Total
357	5 261	(4 203)	(1 058)	4 203	1 058	5 261
161	450	(400)	(50)	400	50	450
394	265	(121)	(140)	121	140	261
691	129		(129)	0	129	129
8594	9	(6)	(3)	0	3	3
	<b>6 114</b>	<b>(4 730)</b>	<b>(1 380)</b>	<b>4 724</b>	<b>1 380</b>	<b>6 104</b>

#### Note 4.4 - Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2011 un total de 52 KDT et représente des souscriptions d'ABC Tunisie dans le capital de la Société Tunisienne de Garantie pour 20 KDT et dans le capital de la SIBTEL pour 32 KDT.

#### Note 4.5 - Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2011, 1 649 KDT dont le détail se présente comme suit :



Libellé	V.Brute au 31- 12-2010	Acquis./ Cession	V.Brute au 31-12- 2011	Amort. 2010	Dotations 2011	Amort. 2011	V.Nettes au 31-12-2011
Agencements, Aménagements Installations	1 065	604	1 669	(763)	(161)	(924)	745
Immeubles	298	0	298	(12)	(10)	(22)	276
Matériel de Transport	118	0	118	(68)	(21)	(89)	29
Matériel Informatique	879	133	1 012	(758)	(42)	(800)	212
Mobilier et Matériel de Bureau	689	59	748	(513)	(127)	(640)	108
Logiciels Informatiques	3 033	0	3 033	(2 469)	(285)	(2 754)	279
<b><u>Total</u></b>	<b><u>6 082</u></b>	<b><u>796</u></b>	<b><u>6 878</u></b>	<b><u>(4 583)</u></b>	<b><u>(646)</u></b>	<b><u>(5 229)</u></b>	<b><u>1 649</u></b>

#### Note 4.6 - Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2011 un solde de 6 284 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Crédits au personnel	4 155	1 829
Charges payées d'avance	29	90
Autres	2 100	2 037
<b><u>Total</u></b>	<b><u>6 284</u></b>	<b><u>3 956</u></b>

#### Note 4.7 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste totalise au 31 décembre 2011 un solde de 25 867 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts des étab. Bancaires*	25 565	20 165
Dépôts des étab. financiers	302	341
<b><u>Total</u></b>	<b><u>25 867</u></b>	<b><u>20 507</u></b>

\* Ce solde correspond essentiellement aux dépôts d'ABC Tunis Branch.

**Note 4.8 - Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle s'élevaient au 31 décembre 2011 à 233 179 KDT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts à vue	189 732	142 340
Dépôts d'épargne	6 626	3 662
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	29 377	38 890
Autres Sommes dues à la clientèle	7 265	3 183
Dettes rattachées	189	137
Intérêts payés d'avance	(10)	(19)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>233 179</u></b>	<b><u>188 193</u></b>

**Note 4.9 - Ressources spéciales**

Les ressources spéciales sont nulles au 31 décembre 2011, ce poste comportait un solde de 37 au 31 décembre 2010 KDT dont 282 DT relatifs à des dettes rattachées et correspondent en totalité à des financements sur une ligne italienne (ITL 63 milliards).

**Note 4.10 - Autres passifs**

Le poste « Autres Passifs » totalise au 31 décembre 2011, 5 788 KDT et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Congés payés et primes au personnel	527	553
Provisions pour risques et charges	424	43
Dettes sociales	258	210
Etat, impôt et taxes	325	256
Comptes suspens de compensation	4 194	2403
Autres	60	39
<b><u>Total</u></b>	<b><u>5 788</u></b>	<b><u>3 504</u></b>

**Note 4.11 - Capitaux propres**

A la date du 31 décembre 2011, le capital social s'élevait à 50 000 KDT composé de 5 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2011, s'élève au 31 décembre 2011 à 26 867 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-10	50 000	277	(24 728)	1 251	26 799
Affectation du résultat 2010			1 251	(1 251)	0
Augmentation du capital					0
Distribution de bénéfices					0
Résultat au 31-12-11				68	68
Solde au 31-12-11	<b><u>50 000</u></b>	<b><u>277</u></b>	<b><u>(23 478)</u></b>	<b><u>68</u></b>	<b><u>26 867</u></b>

**Note 4.12 - Engagements de financement en faveur de la clientèle :**

Le poste « Engagements de Financement En Faveur de la Clientèle » totalise au 31 décembre 2011, 16 210 KDT et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Lignes de crédits notifiées à la Clientèle et Non utilisées	16 210	25 799
<b><u>Total</u></b>	<b><u>16 210</u></b>	<b><u>25 799</u></b>

**Note 4.13 - Garanties reçues**

Le poste « Garanties reçues » totalise au 31 décembre 2011, 15 176 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Garanties reçues des banques installées en Tunisie	9 033	5 669
Garanties reçues de la clientèle financières	0	3 301
Garanties réelles reçues de la clientèle (*)	6 143	7 378
<b><u>Total</u></b>	<b><u>15 176</u></b>	<b><u>16 348</u></b>

(\*)Les garanties réelles reçues de la Clientèle concernent uniquement les créances classées

**Note 4.14 - Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 décembre 2011 à 5 399 KDT contre 4 801 KDT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	4 168	2 965
Intérêts sur créances sur la clientèle	1 231	1 636
<b><u>Total</u></b>	<b><u>5 399</u></b>	<b><u>4 801</u></b>

**Note 4.15 - Commissions (en produits)**

Les commissions en produits s'élèvent au 31 décembre 2011 à 2 860 KDT contre 2 326 KDT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Chèques, effets, virements et tenue de compte	763	636
Commission d'intermédiation	744	0
Opérations de commerce extérieur	673	664
Crédits documentaires, engagement de financement et garanties	290	645
Gestion, étude des engagements	127	129
Monétique	156	124
Autres commissions	107	128
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 860</u></b>	<b><u>2 326</u></b>

**Note 4.16 - Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2011 à 1 549 KDT contre 1 602 KDT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	316	294
Intérêts sur dépôts de la clientèle	1 233	1 308
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 549</u></b>	<b><u>1 602</u></b>

**Note 4.17 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Les Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif totalisent au 31 décembre 2011 un solde de 194 KDT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux provisions sur risque de crédit	(228)	(56)
Reprise de provisions sur risque de crédit	4 252	723
<i>issue d'un abandon de créances</i>	4 203	445
<i>issue d'une baisse de l'engagement (recouvrement)</i>	49	278
Pertes sur risque de crédit suite aux abandons de créances	(4 203)	(447)
Coût Net du Risque de crédit	(179)	220
Provisions pour Risques & charges Divers	(82)	0
Reprise de provisions pour charges divers	67	1 176
Dotations nettes de provisions de l'exercice	(194)	1 396

**Note 4.18 - Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 décembre 2011 un total de 2 543 KDT contre 2 714 KDT au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Loyers, Eau et Electricité	574	473
Frais de licences informatiques	562	555
Jetons de présence & frais de conseils d'administration	277	320
Frais de communication	227	284
Divers honoraires	148	171
Frais divers d'exploitation	755	911
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 543</u></b>	<b><u>2 714</u></b>

**Note 4.19 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires**

Les autres éléments ordinaires totalisent au 31 décembre 2011 un solde de 4 KDT.

**Note 4.20 - Impôt sur les sociétés**

La banque est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % sur la base du bénéfice imposable. Le bénéfice imposable provisoire au titre de l'exercice 2011 s'établit comme suit :

- Résultat comptable avant impôt	68
- Charges non déductibles (réintégrations)	4500
- Produits non imposables (déductions)	(4568)
- Résultat fiscal	0
<b><u>Taux d'impôt</u></b>	<b><u>35 %</u></b>
- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	7

Notant qu'au cours de l'exercice 2010 la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant tous les impôts et taxes.

Les résultats préliminaires de ladite vérification se détaillent comme suit :

- Impôts et pénalités à payer 104 KTD ;
- Redressement du crédit d'IS de 390 KTD.

En se basant sur les éléments de réponses établis en collaboration avec notre consultant fiscal, nous estimons que le risque fiscal réellement encourus pourrait être ramené à :

- Impôts et pénalités à payer 72 KTD ;
- Redressement du crédit d'IS de 73 KTD.

Conformément à la réglementation en vigueur, la banque a formulé ses avis et observations sur la proposition de redressement dans les délais prévus. Depuis, la banque est en attente d'une contre réponse de la part de l'Administration fiscale.

**Note 4.21 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 décembre 2011, 216 422 KDT détaillés comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT (4.1)	4 497	6 116
Créances sur les Etablissements Bancaires (autres que crédits accordés aux Etab. Bancaires et financiers)	237 495	191 610
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires.	(25 326)	(20 125)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>216 666</u></b>	<b><u>177 601</u></b>

## AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## Note 4.22 - Ventilation des actifs et des passifs selon leur durée résiduelle

	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup. à 5 ans	Durée indéterminée	Total
<b>ACTIFS</b>							
• Caisse et avoirs auprès de la BCT, TGT et CCP	0	0	0	0	0	4 497	4 497
• Créances sur les établissements bancaires et financiers	183 942	32 352	0	6 756	0	21 497	201 611
• Créances sur la clientèle	12 076	967	1 101	10 785	5 339	4 404	34 672
• Portefeuille-d'investissement	0	0	0	0	0	52	52
• Valeurs immobilisées	0	0	0	0	0	1 649	1 649
• Autres actifs	0	0	0	0	4 155	2 129	6 284
<b>Total</b>	<b>196 018</b>	<b>33 319</b>	<b>1 101</b>	<b>17 541</b>	<b>9 494</b>	<b>34 228</b>	<b>291 701</b>
<b>PASSIFS</b>							
• Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	15 003	0	0	0	0	10 866	25 867
• Dépôts et avoirs de la clientèle	6 631	4 904	3 656	3 085	0	214 903	233 179
• Autres passifs	4 777	0	0	0	0	1 101	5 788
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 867</b>	<b>26 867</b>
<b>Total</b>	<b>26 411</b>	<b>4 904</b>	<b>3 656</b>	<b>3 085</b>	<b>0</b>	<b>253 645</b>	<b>291 701</b>
<b>Position nette</b>	<b>169 607</b>	<b>28 415</b>	<b>(2 555)</b>	<b>14 456</b>	<b>9 494</b>	<b>(219 417)</b>	<b>0</b>

## Note 4.23 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Résultat net (en DT)	67 534	1 251 175
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	67 534	1 251 175
Nombre moyen d'actions ordinaires	5 000 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	0,014	0,250

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

**Note 4.24 - Transactions avec les parties liées**

1. Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec ABC-Tunis portant sur la sous-location du siège social y compris le parking. Le total des loyers payés par ABC Tunisie au titre de 2011 s'élève à 250 KDT HT.
2. Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition des ces charges, les taux relatifs à 2010, sont comme suit:  
  
-68% et 71% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 64% en 2010, en ce qui concerne ABC Tunisie.  
  
-32% et 29% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 36% en 2010, en ce qui concerne ABC Tunis Branch.  
  
Le total des charges communes payées par ABC Tunisie a atteint au 31 décembre 2011, 934 KDT HT.  
En contre partie la banque a refacturé de sa part un total 1 508 KDT HT au titre de la même période.
3. Durant 2011, ABC Tunisie a reçu 59 KTD comme rémunération de ses dépôts auprès d'ABC Tunis Branch et a payé 149 KTD en tant qu'intérêts encourus en rémunération des dépôts de cette même banque chez ABC Tunisie.
4. Durant 2011, ABC Tunisie a reçu 1 741 KTD comme rémunération de ses placements auprès d'ABC Tunis Branch et 13 KTD comme intérêts sur comptes débiteurs de cette dernière.
5. Durant 2011, ABC Tunisie a reçu 744 KTD comme commission d'intermédiation et 30 KTD au titre d'assistance technique auprès de (ABC B.S.C)
6. Durant 2011, ABC Tunisie a reçu une garantie de la part de ABC Tunis Branch et ce en couverture du crédit accordé à TUNISIE LEASING. Au 31/12/2011, l'encours de cette garantie s'élève à 7 000 KTD.
7. De sa part, ABC Tunisie a donné en faveur de ABC Tunis Branch une garantie en couverture de l'engagement donné par cette dernière à la relation SICAR ZARAT pour un montant de 2 404 KTND (soit 1 600k USD).
8. Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général au cours de 2011 sont composés d'une rémunération brute de 512 290 dinars et d'avantages en nature d'une valeur de 5 584 dinars.
9. L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est élevée à 220 KTD.

**Note 4.25 - Affaires contentieuses :**

Il est a signalé les faits juridiques suivants :

**Affaire 1**

Une relation a intenté une action en référé contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis Branch et ABC Tunisie en réclamant la somme de 3.000.000 DT objet des dis transferts; Il a intenté une action en référé réclamant le paiement immédiat de 50% de la somme demandée et la banque a obtenu gain de cause en première instance et en appel.

Par ailleurs, le client a intenté une affaire au fond pour le même objet et il n'a pas eu gain de cause en première instance ainsi qu'en appel.

---

En date du 09 février 2011, la même relation a intenté un pourvoi en cassation pour la même affaire.

En date du 14 Juin 2011, la cour de cassation a instauré le renvoi de l'affaire à la cour d'appel avec une nouvelle composition. En ce sens, la Banque a reçu une convocation pour se présenter à la cour d'appel le 09 Février 2012.

#### Affaire 2

Une deuxième relation a intenté une action en référé contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis Branch et ABC Tunisie et réclame la somme de 4.500.000 USD. Il a été débouté en première instance ainsi qu'en appel.

En Mars 2011, le client s'est poursuivi en cassation.

En Septembre 2011, la cour de cassation a instruit le renvoi de l'affaire devant la cour d'appel avec une nouvelle composition. En ce sens, la Banque a reçu une convocation pour se présenter à la cour d'appel le 14 Mars 2012.

#### **Note 4.26 - Evénements postérieurs à la clôture :**

L'audience d'appel relative à la première affaire prévue pour le 09 février 2012 a été ajournée pour 15 Mars 2012.

Ces états financiers sont autorisés par le Conseil d'Administration du 08 Mars 2012. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

---



**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

---

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**Consulting Management & Governance**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Centre Nawrez Bloc C –App n° 24,  
passage du lac Edward-Les Berges du Lac  
2035-Tunis-Tunisie  
Tél : 71 962 539 / Fax : 71 862 871

**ARAB BANKING CORPORATION -TUNISIE**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Etats financiers - exercice clos le 31-12-2011**

**Messieurs les actionnaires de Arab Banking Corporation -Tunisie**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de Arab Banking Corporation - Tunisie (ABC Tunisie) arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I - Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de ABC Tunisie, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 26 867 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 68 KDT.

**1) Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2) Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **3) Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de ABC Tunisie, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la banque est défenderesse dans deux procès l'opposant à deux de ses anciennes relations et se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs (Cf. note aux états financiers 4.25). L'issue finale de ces procès ne peut actuellement être anticipée et, de ce fait, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 16 avril 2012**

**AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI**

**Consulting Management & Governance  
Haythem AMOR**

**RAPPORT SPECIAL**

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**Consulting Management & Governance**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Centre Nawrez Bloc C -App n° 24,  
passage du lac Edward-Les Berges du Lac  
2035-Tunis-Tunisie  
Tél : 71 962 539 / Fax : 71 862 871

**ARAB BANKING CORPORATION -TUNISIE**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Etats financiers - exercice clos le 31-12-2011**

**Messieurs les actionnaires de Arab Banking Corporation - Tunisie**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :**

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures:**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont voici les principaux volumes réalisés :

1. ABC Tunisie a reçu une garantie de la part de ABC Tunis Branch et ce en couverture du crédit accordé à TUNISIE LEASING. Au 31/12/2011, la valeur de cette garantie s'élève à 7 000 KDT. L'accord portant sur la garantie en question prévoit une rémunération annuelle fixe de 250 USD en faveur de ABC Tunis Branch.
2. ABC Tunisie a donné en faveur de ABC Tunis Branch une garantie en couverture de l'engagement donné par cette dernière à la relation MEDEX Petroleum pour un montant de 2 404 KDT. L'accord portant sur la garantie en question ne prévoit pas de rémunération en faveur de ABC Tunisie.
3. ABC Tunisie a conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch, un contrat de bail annuel prenant effet le 1<sup>er</sup> avril 2008, portant sur la sous location du siège social en plus d'un parking de 86 places. Le montant du loyer payé au titre de l'exercice 2011 est de 250 KDT (hors taxes).
4. ABC Tunisie et ABC Tunis Branch ont conclu une convention, de répartition des charges communes, qui considère le critère du temps de travail «Time Sheet» comme base de détermination des clés de répartition de ces charges.

En conséquence les charges communes aux deux banques ont été refacturées dans les deux sens comme suit :

- ABC Tunisie refacture à ABC Tunis Branch 32% et 29% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais;
  - ABC Tunis Branch refacture à ABC Tunisie 68% et 71% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais.
-

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**Consulting Management & Governance**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Centre Nawrez Bloc C –App n° 24,  
passage du lac Edward-Les Berges du Lac  
2035-Tunis-Tunisie  
Tél : 71 962 539 / Fax : 71 862 871

Le montant des charges supportées par ABC Tunisie au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 934 KDT (hors taxes). Pour la même période ABC Tunis Branch a supporté 1 508 KDT (hors taxes).

La convention précitée a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 avril 2008.

5. Durant 2011, ABC Tunisie a reçu 744 KDT comme commission d'intermédiation et 30 KDT au titre d'assistance technique auprès de (ABC B.S.C).

**III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :**

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les rémunérations et avantages octroyés au nouveau Directeur Général sont composés d'une rémunération brute de 512 290 dinars et d'avantages en nature d'une valeur de 5 584 dinars.
- L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est élevée à 220 000 dinars.

2. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT)

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	517 874	56 767	220 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>517 874</b>	<b>56 767</b>	<b>220 000</b>	<b>-</b>

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre Conseil d'Administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 16 avril 2012

**AMC Ernst & Young**  
Noureddine HAJJI

**Consulting Management & Governance**  
Haythem AMOR